

CHAPITRE 2 • Les principes et les valeurs de la République

Script vidéo p. 30 (college.nathan.fr/23emc0201)

Script de la vidéo « Les symboles de la République »

La République a quatre principaux symboles : le drapeau tricolore, son hymne national, Marianne et sa devise.

Le drapeau bleu, blanc, rouge s'est imposé au moment de la Révolution de 1789. Le drapeau blanc était celui de la monarchie, donc du roi. Les couleurs de Paris étaient le bleu et le rouge. Et comme c'est Paris qui s'est d'abord soulevée, les révolutionnaires ont fait du bleu, blanc, rouge leur cocarde qu'ils accrochaient à leurs gilets et sur leurs chapeaux. Au début, les trois couleurs reflétaient l'unité de la Nation avec son roi au pouvoir amoindri, puisque le blanc est coincé entre le bleu et le rouge. C'était avant que l'on décide d'abolir complètement le pouvoir royal.

Même l'empire de Napoléon a gardé les trois couleurs. Mais à la restauration de la monarchie, en 1814, le nouveau roi, Louis XVIII, rétablit le drapeau blanc à fleurs de lys. C'est en 1830 que le bleu, blanc, rouge s'impose définitivement grâce à Louis-Philippe qui se fait appeler « roi des Français » et non « roi de France » en arborant le drapeau tricolore des républicains.

Les trois couleurs sont maintenant partout sur les bâtiments publics et peinturlurées sur la figure des supporters de l'équipe de France.

Au début des matchs de l'équipe de France, justement, on chante « La Marseillaise ».

En 1792, le roi d'Autriche déclare la guerre à la France révolutionnaire. Rouget de Lisle, un officier français, compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, ce chant de guerre. Un chant tellement entraînant qu'il est repris sur tout le territoire. Et c'est un bataillon de révolutionnaires venus de Marseille pour se battre contre les Autrichiens qui l'a rendu célèbre en défilant à Paris cette année-là.

Marianne est un autre symbole de la République. La première représentation de cette femme au bonnet phrygien est un célèbre tableau d'Eugène Delacroix représentant la Liberté guidant le peuple lors de la révolution de 1830. Mais c'est à partir de 1872, au début de la III^e République, que les bustes de Marianne ont été installés dans les mairies. On voulait que la République prenne une allure protectrice et rassurante, comme une maman un peu sévère.

Enfin, « Liberté, Égalité, Fraternité », c'est la devise de la République. Ces trois mots sont inscrits sur toutes les écoles et toutes les mairies. Ils synthétisent la Déclaration des droits de l'homme qui a été élaborée en 1789. Ce sont des objectifs jamais vraiment atteints mais vers lesquels nous devons tendre.

Les symboles ne sont que des symboles : des images, des représentations, des couleurs, mais une communauté, en l'occurrence, pour nous, la République, a aussi besoin de rites et de signes de ralliement pour pouvoir faire vivre ensemble tous ses membres.